

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU
1^{ER} AOÛT 2022

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le
1^{er} août 2022, en la salle municipale à 20:00 heures.

1. **GESTION**

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Jennifer Laflamme, maire, déclare la séance ouverte à 20 h par un mot de bienvenue.

1.2 OUVERTURE ET PRÉSENCE

Sont présents :

| | | |
|----------|-------------------|-----------------------|
| Madame | Jennifer Laflamme | Maire |
| Monsieur | Martin Poisson | Conseiller siège N°1 |
| Madame | Marie-Eve Rioux | Conseillère siège N°3 |
| | | VACANT siège N°4 |
| Monsieur | Rock Bérubé | Conseiller siège N°5 |
| Madame | Sonia Dussault | Conseillère siège N°6 |

Est absent :

| | | |
|----------|-----------------|----------------------|
| Monsieur | Pierre Lévesque | Conseiller siège N°2 |
|----------|-----------------|----------------------|

Le tout formant quorum sous la présidence de madame Jennifer Laflamme, Maire.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

1.3 MOT DE BIENVENUE

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous.

1.4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

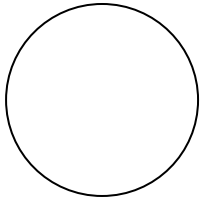
1. **GESTION**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Présences
- 1.3 Mot de bienvenue
- 1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022
Suivi au procès-verbal

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

3. **POINT DE SUIVI DES COMITÉS :**

- 3.1 Défi-Relance : demande pour entreposage
- 3.2 Fabrique : aucune rencontre
- 3.3 Patrimoine : aucune rencontre
- 3.4 Économie sociale : aucune rencontre
- 3.5 MADA : projet PRIMA a été déposé
- 3.6 CCU : aucune rencontre
- 3.7 Infrastructure : aucune rencontre
- 3.8 Intermunicipal : aucune rencontre en juillet



4. **ADMINISTRATIF**
 - 4.1 Adoption des comptes
 - 4.2 Informations de la maire
 - 4.3 Suivi des tâches et dossiers prioritaires
 - 4.3.1 Direction générale
 - 4.3.2 Contremaître de voirie et d'environnement
 - 4.4 Paiement cadenas
 - 4.5 Lettre de retraite de monsieur Réjean Ouellet
 - 4.6 Vacance au conseil
 - 4.7 Nomination d'un maire suppléant
 - 4.8 Troisième signataire pour effets bancaires
 - 4.9 Signataire pour contrat de travail de monsieur Michaël Ouellet
 - 4.10 Embauche d'un 2^e homme
5. **AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 5.1 Fauchage des bords de chemins
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 6.1 Adoption du plan de mise en œuvre et du projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2027
7. **DÉVELOPPEMENT**
8. **HYGIÈNE DU MILIEU**
9. **AFFAIRES DIVERSES :**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

01-01-08-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1.5 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU
4 JUILLET 2022

02-01-08-2022

Il est proposé par madame Sonia Dussault et résolu à la majorité des membres présents que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022 soit adopté.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

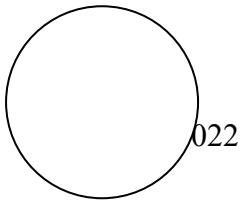
Le suivi au procès-verbal est fait par madame la Maire.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour le contribuable présent.

3. POINT DE SUIVI DES COMITÉS

- 3.1 Défi-Relance : demande pour entreposage



Il est proposé à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la demande du comité Défi-Relance de Padoue, d'entreposer des chaises et des boîtes dans un autre local que celui que le comité utilise présentement.

Aucun frais de location ne sera facturé au Comité mais la municipalité se réserve le droit d'utiliser les chaises en cas de besoin et d'en aviser le comité avant l'utilisation.

- 3.2 Fabrique : aucune rencontre
- 3.3 Patrimoine : aucune rencontre pour l'été.
- 3.4 Économie sociale : aucune rencontre
- 3.5 MADA : le projet PRIMA a été déposé
- 3.6 CCU : aucune rencontre.
- 3.7 Infrastructure : aucune rencontre
- 3.8 Intermunicipal : aucune rencontre en juillet

4. ADMINISTRATION

4.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

04-01-08-2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes présentés soient acceptés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 26 248.71 \$.

ADOPTÉE.

4.2 INFORMATIONS DE LA MAIRE

Madame la Maire informe les membres du conseil de la correspondance reçue et des rencontres auxquelles elle a assisté.

4.3 SUIVI DES TÂCHES ET DES DOSSIERS PRIORITAIRES

4.3.1 Direction générale

4.3.2 Contremaître de voirie et d'environnement

HUIS CLOS

Un huis clos est demandé par madame Sonia Dussault à 20 h 16.

La séance reprend à 20 h 25

4.4 PAIEMENT CADENAS – ASSOCIATION SPORTIVE DE PADOUE

05-01-08-2022

Il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à la majorité des membres présents :

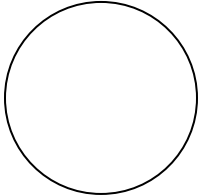
De régler la facture au montant de 67.98 \$ reçu de l'Association Sportive de Padoue afin de défrayer l'achat d'un cadenas et le changement de la serrure de la porte donnant accès aux lumières de la patinoire. En effet, l'Association Sportive a pris contact directement avec madame la Maire via courriel le 4 avril dernier dans lequel il était aussi question d'un avis d'absence à une rencontre quant à la demande d'exemption de taxes de l'Association. La dernière phrase dudit courriel concernant les clés de la patinoire bien malheureusement tombée dans l'oubli. Aucune autre communication n'a été faite à ce propos par la suite.

4.5 LETTRE DE RETRAITE DE MONSIEUR RÉJEAN OUELLET

Monsieur Réjean Ouellet a déposé sa lettre de retraite effective dimanche, 10 juillet 2022.

4.6 VACANCE AU CONSEIL

Madame Lucette Algerson a déposé sa lettre de démission effective à compter de lundi, 11 juillet 2022. Il y aura des élections partielles.



06-01-08-2022

4.7 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des membres présents :

De nommer madame Marie-Ève Rioux comme maire suppléante pour une période d'un an, soit jusqu'au 6 août 2023.

4.8 TROISIÈME SIGNATAIRE POUR EFFETS BANCAIRES

07-01-08-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des membres présents :

De retirer le nom de madame Lucette Algerson et d'ajouter celui de madame Marie-Ève Rioux comme signataire des chèques et des effets bancaires auprès de la caisse.

Que deux signatures soient requises pour les chèques et les effets bancaires.

4.9 LETTRE À LA FABRIQUE DE PADOUE

Afin de donner suite au texte du comité de la Fabrique de Padoue publié en page 6 du Journal l'Avantage, édition du 20 juillet 2022, mentionnant que la municipalité ne faisait plus l'entretien des terrains appartenant aux organismes de la municipalité, une lettre sera envoyée aux membres de la Fabrique de Padoue. Cette lettre les avisera qu'avant de publier des informations erronées quant aux décisions prises par le conseil municipal, les membres formant le comité de la fabrique, doivent s'informer auprès de la direction générale de la municipalité.

Un Erratum sera envoyé à l'ensemble de la population ainsi que dans le Journal l'Avantage.

4.10 EMBAUCHE D'UN 2^E HOMME

Un candidat a fait parvenir son CV, la municipalité doit communiquer avec celui-ci suite à l'entrevue du 19 juillet dernier.

5. **AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

5.1 FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMIN

09-01-08-2022

Il est proposé par madame Sonia Dussault et résolu à la majorité des membres présents de :

Faire l'achat d'une faucheuse usagée suite à une inspection positive de l'équipement.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

6.1 ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ 2022-2027

10-01-08-2022

ATTENDU QUE conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), la MRC de La Mitis doit adopter et soumettre son projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2027 (le « Schéma révisé 202-20167 ») à la ministre de la Sécurité publique pour approbation;

ATTENDU QUE le projet du Schéma révisé 2022-2027 a été présenté à la Commission de sécurité publique et que celle-ci s'en est déclarée satisfaite;

ATTENDU QUE la MRC de La Mitis doit soumettre le projet du schéma à la consultation de la population de son territoire;

ATTENDU QU'EN vertu des pouvoirs conférés à la ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la Loi sur la sécurité incendie, elle pourra délivrer l'attestation de conformité pour le Schéma révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis;

ATTENDU QUE les dispositions prévues à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie stipulent que chaque municipalité locale visée par le schéma doit procéder à l'adoption du plan de mise en œuvre prévu au projet définitif de Schéma révisé 2022-2027;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité de Padoue ont pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2022-2027;

ATTENDU QUE la recommandation du comité de révision du schéma de couverture de risques 2022-2027 en date du 19 juillet 2022 ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIE-ÈVE RIOUX ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Padoue adopte le plan de mise en œuvre et le projet du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis.

QUE le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis.

QUE ladite résolution soit transmise à la MRC de La Mitis aux fins d'une demande d'attestation de conformité à la ministre de la Sécurité publique.

7. DÉVELOPPEMENT

AUCUN POINT

8. HYGIÈNE DU MILIEU

AUCUN POINT

9. AFFAIRES DIVERSES

AUCUN POINT

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour le contribuable présent. Aucune question.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-01-08-2022

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente séance soit levée à 20 h 46.

ADOPTÉE.

Approbation des résolutions

Je, Jennifer Laflamme, maire de la Municipalité de Padoue, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022, tenue en la salle municipale, à 20 h.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chacune des résolutions votées lors de cette séance.

DocuSigned by:

DEC3FF2C53D94E8...
Jennifer Laflamme, maire

02-08-2022
Date

SIGNÉ : DocuSigned by:

DEC3FF2C53D94E8...
Jennifer Laflamme, maire

SIGNÉ : _____
Line Fillion, dir. gén et gref. trés.

Procès-verbal signé par Madame la Maire mardi, 2 août 2022.